

Dinah RIBARD

« **Les idées et leurs auteurs.**

Délocalisation et attribution de la philosophie à l'époque moderne »

Sur le terrain du commerce des idées philosophiques à l'époque moderne, ceux qu'on appelle alors les « nouveaux philosophes », auteurs de livres plutôt que professionnels insérés dans les institutions d'enseignement, mais aussi désignés comme auteurs de systèmes plutôt que membres de la communauté chargée de transmettre *la* philosophie, sont en position de force. Cette position, et cette actualité, sont bien décrites en 1675 dans l'ouvrage du Père La Grange contre ces « nouveaux philosophes » :

« Mais outre que la plupart des Livres de nos nouveaux Philosophes sont Français, & qu'il est à propos de détromper ceux qui peuvent étudier leurs livres & entrer

dans leurs sentiments. Je ne sais comment il est arrivé que maintenant les plus savants même aiment mieux les Livres Français que les Latins ; il semble qu'on néglige le Latin, parce qu'il est trop vieux, & que cette Langue doit courir la même fortune que la Philosophie ordinaire, dont l'antiquité paraît désagréable. Ce qui m'a néanmoins principalement obligé d'écrire en Français, est le peu d'estime que les gens d'Etude font maintenant de la Philosophie & de la Théologie Scolastiques. J'ai cru que puisque cette science était si peu estimée dans le Pays Latin, elle pouvait chercher des partisans ailleurs, & se retirer chez ceux à qui cette Langue est étrangère »¹

Mon propos sera consacré à un type d'objet qu'on rencontre assez souvent quand on étudie la production philosophique du XVII^e siècle français :

¹ *Les Principes de la Philosophie, contre les Nouveaux Philosophes, Descartes, Rohault, Regius, Gassendi, le P. Maignan, &c.*, Paris, J. Couterot, 1682 (1^{ère} éd. 1675), pp. 43-44.

les livres qui exposent la philosophie « ordinaire », la philosophie de l'École qui n'a pas d'auteur (en tout cas pas d'auteur moderne) et qui ne connaît pas non plus les frontières nationales, en français et à destination – comme en témoignent notamment les formes éditoriales qu'ils adoptent – d'un public élargi mais d'abord français. Ces objets peuvent être analysés comme des supports d'information : leurs producteurs entendent faire connaître un certain savoir à des gens qui n'en disposent pas, ou qui le connaissent mal. Le but de ce type de livres est d'abord, comme l'indique le P. La Grange, de répondre sur leur terrain aux « nouveaux philosophes », réunis ici en un ensemble cohérent malgré la diversité de leurs thèses – réunis, précisément, par le fait qu'ils s'adressent en français à des gens qui ne sont pas les « savants » et les « gens d'étude », mais finissent par atteindre ceux-ci, qui en viennent à adopter les mêmes comportements de

lecture que les non-spécialistes. De là un deuxième objectif de ces livres : regagner leur propre terrain, le « Pays Latin », en position de force, grâce à la constitution d'un public de partisans comparable à celui des nouveaux philosophes, c'est-à-dire capable d'imposer ses normes et ses valeurs aux savants. C'est en effet le prestige sociale de ces nouveaux lecteurs de philosophie qui conduit les savants eux-mêmes à dédaigner le latin et ce qui est devenu par là l'ancienne philosophie. Double adresse, donc, à un public d'amateurs, élargi mais prestigieux, et au public savant, qu'il ne s'agit pas, lui, d'informer. Ainsi l'information, dans la mesure où elle est toujours adressée, permet-elle la projection d'un savoir et d'un personnel vers différents lieux sociaux.

Ces objets invitent donc à poser plusieurs séries de questions. Des questions, d'abord, sur le personnel qui s'engage dans cette entreprise d'information sur

une philosophie devenue paradoxalement fragile dans les lieux mêmes de sa domination : s'agit-il de professeurs reconnus ? Cette situation n'est-elle pas également une occasion pour des individus sans statut solide au sein des institutions d'enseignement de se faire un nom (d'auteur) ? Quels sont les bénéfices et les coûts, pour les uns comme pour les autres, de la publication de tels livres ?

Une autre série de questions concerne le commerce des idées : informer sur des systèmes, des idées ou des manières de philosopher nouveaux, est-ce la même chose qu'informer sur une philosophie officielle ou du moins institutionnalisée, sur une philosophie « ancienne » ? Comment prévenir les risques qu'il y a à employer les méthodes de double adresse des « nouveaux philosophes » – on sait que Descartes tenait beaucoup à ce que ses ouvrages soient aussi lus et reçus par les professeurs jésuites et ceux de la Sorbonne ? Ces risques ne sont

pas forcément ceux de l'échec éditorial : beaucoup de ces livres, en effet, ont été réédités plusieurs fois. Il s'agit plutôt d'un risque qui touche à la dignité d'une philosophie instituée : comment concilier cette dignité avec les normes des nouveaux lecteurs de philosophie (l'élégance du langage, par exemple). Enfin, quels effets en retour ces opérations peuvent-elles avoir sur la philosophie de l'Ecole dans son lieu propre, l'Ecole ? On pourra aussi poser la question de ce qui se passe lorsque ces livres passent les frontières nationales – c'est-à-dire deviennent le support d'autres opérations : comment joue, à l'échelle européenne, la question de l'attribution des idées philosophiques ?

Ces livres invitent donc à réfléchir sur le commerce savant en termes de déplacement : déplacement d'un discours (philosophique) de certains lieux vers d'autres lieux sociaux, déplacement des forces et des faiblesses (ou déplacement

comme force ou comme faiblesse), déplacements, aussi, à *l'intérieur* des savoirs et des disciplines. Il est difficile de ne pas remarquer, par exemple, que La Grange, après avoir parlé de « Philosophie [et de] Théologie Scolastiques », utilise une formule au singulier : « cette science ». Tout se passe ici comme si une frontière institutionnelle, disciplinaire, mais aussi théorique jusque là très solide s'effritait : philosophie et théologie scolastiques peuvent apparaître désormais comme une seule et même science, ce qui est peut-être une manière de répondre aux dissociations soigneusement marquées par les cartésiens, par exemple, mais signifie aussi faire disparaître une spécificité de la philosophie de l'École dont les artiens tiraient une part de leur identité. En outre, dans cet ouvrage comme dans d'autres, l'ordre même du cursus philosophique se trouve bouleversé, au profit d'un mode d'exposition jugé plus attirant.

J'utiliserai notamment pour cette présentation, en plus du livre du Père La Grange et en parallèle avec les écrits de quelques « nouveaux philosophes » ou sur eux, les ouvrages de Louis de Lesclache, connu pour donner des conférences de philosophie dans certains salons parisiens et pour ses tentatives de réformes de l'orthographe, et qui a aussi publié un *Abrégé de la philosophie en tables* qui a connu plusieurs éditions, ainsi qu'un *Art de discourir des passions, des biens et de la charité, ou Une méthode courte et facile pour entendre les tables de la philosophie qui ont été faites par Louis Desleclache* (1670) – on remarque ici l'usage du terme « passions », utilisé par Descartes dans son traité des *Passions de l'âme*, aussi bien qu'une stratégie publicitaire. Je m'intéresserai notamment à son opuscule sur *Les Avantages que les femmes peuvent retirer de la philosophie et principalement de la morale, ou l'Abrégé de cette science* (1667), et à un autre

ouvrage écrit contre lui et intitulé *La Philosophie particulière combattue par celle de l'Ecole. Où l'on examine les Discours & les Tables d'un Philosophe de ce temps* (1650). Il faut aussi mentionner les ouvrages de Gilles de Launay (*Dissertation de la Philosophie en général*, 1668 et *Essais ou Dissertations du Sieur de Launay sur la Physique universelle des Philosophes anciens et modernes*), le *Philosophe français* du P. Cériziers (1658, nombreuses éditions). Enfin, j'utiliserai le livre de Léonard de Marandé intitulé *Abrégé curieux et familier de toute la Philosophie, Logique, Morale, Physique, & Métaphysique, & des matières plus importantes du Théologien Français* (1659), qui entend rendre communs les termes dont se servent les philosophes de l'Ecole, comparés aux ambassadeurs d'un Etat : on retrouve ici la question de la dignité.